

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 4 juin 2024

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche un flux de revenu constant en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et des titres adossés à des créances de sociétés et du gouvernement du Canada dont l'échéance est de plus de un an. Le Fonds cherche également à réaliser des gains en capital en négociant des titres à revenu fixe. Le Fonds entend réaliser cet objectif en investissant directement dans des titres et/ou par l'entremise d'autres fonds d'investissement.

Risque

Les risques associés au Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme qui cherchent à intégrer un fonds de titres à revenu fixe canadiens à leur portefeuille, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires et qui ont une tolérance faible au risque.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Le rendement de toutes les séries au cours de la période actuelle et des périodes précédentes est présenté à la rubrique *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement varie d'une série à l'autre, principalement parce que les frais et les charges diffèrent entre les séries ou que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par chaque série. La comparaison suivante avec des indices de marché vise à aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble des marchés. Toutefois, le mandat du Fonds peut être différent de celui des indices indiqués.

Au cours de la période, les titres de la série PA du Fonds ont dégagé un rendement de 2,5 % (après déduction des frais et charges payés par la série), comparativement à un rendement de 3,3 % pour l'indice mixte composé à 85 % de l'indice général du Fonds, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada (rendement de 2,1 %), à 11,25 % de l'indice ICE BofA des obligations américaines à rendement élevé (couvert) (rendement de 10,1 %) et à 3,75 % de l'indice ICE BofA des obligations canadiennes à rendement élevé (couvert) (rendement de 10,1 %). Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

La Banque du Canada a marqué une pause dans ses hausses de taux d'intérêt au cours de la période et a maintenu son taux directeur à 5,00 % après deux augmentations de 25 points de base. Les taux des titres du Trésor ont atteint un

sommet puis ont reculé en raison du changement d'orientation de la politique monétaire. La croissance des salaires s'est atténuée, mais elle est demeurée à environ 5 %. L'inflation a diminué de façon importante en raison du ralentissement de la croissance des prix des aliments et l'indice des prix à la consommation a terminé la période à près de 3 %. La Banque du Canada a continué d'exprimer ses préoccupations à l'égard de l'inflation, mais a laissé entrevoir la possibilité d'une réduction du taux directeur plus tard en 2024 en raison de l'affaiblissement des données économiques.

Les commentaires qui suivent reflètent les décisions relatives à la répartition du Fonds et les activités et le rendement de ses fonds d'investissement sous-jacents et d'autres titres détenus directement. Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de l'indice général, la surpondération des obligations de sociétés au sein du Fonds, y compris les obligations à rendement élevé, ayant contribué au rendement. En revanche, la duration plus longue (sensibilité supérieure aux taux d'intérêt) des obligations gouvernementales du Fonds, en particulier les obligations provinciales, a nuí au rendement par rapport à l'indice général et à l'indice mixte, les taux d'intérêt ayant grimpé. Compte tenu du mandat du Fonds, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice mixte.

Le Fonds a été devancé par l'indice mixte, les placements en obligations de sociétés du secteur des produits industriels ayant nuí au rendement. Par contre, la duration globale plus courte du Fonds par rapport à celle de l'indice mixte a contribué aux résultats.

Au cours de la période, l'équipe de gestion de portefeuille a augmenté l'exposition aux obligations de sociétés à taux de rendement plus élevé, en déployant des liquidités dans le but de saisir une occasion de gain en capital.

Impact environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)

Le gouvernement du Canada a émis sa deuxième obligation verte (3,50 %, échéant le 1^{er} mars 2034) au début de mars 2024, comme l'indiquait son Énoncé économique de l'automne. La « prime verte » sur cette émission de 4 milliards de dollars était de moins d'un point de base par rapport aux obligations ordinaires du gouvernement du Canada, et une position a été ajoutée au Fonds. La liste des projets admissibles s'est allongée avec le nouveau cadre des obligations vertes du gouvernement et elle comprend maintenant le transport écologique, les ressources naturelles vivantes et l'aménagement du territoire, l'efficacité énergétique, la biodiversité, l'énergie propre (y compris l'énergie nucléaire), l'adaptation aux changements climatiques, la gestion durable des eaux et des eaux usées, les produits, la production, les technologies et les procédés adaptés à l'économie circulaire, et la prévention et le contrôle de la pollution.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du Fonds a augmenté de 103,5 % pour s'établir à 3,4 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 0,1 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une augmentation de 1,6 million de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour chacune des séries au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 a été essentiellement semblable au RFG annualisé de la période close le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Événements récents

Selon l'équipe de gestion de portefeuille, même si le taux directeur a atteint un sommet au Canada, les mesures que prendra la banque centrale seront tributaires des données et la trajectoire des taux d'intérêt sera inégale. Compte tenu

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

de l'affaiblissement des indicateurs économiques et des conditions financières restrictives, qui pourraient donner lieu à une politique monétaire plus conciliante, l'équipe préconise la durée au Canada. L'équipe s'attend à être en mesure de saisir des occasions pour augmenter la durée du Fonds dans le cadre d'épisodes de ventes massives, lorsque les prix sur le marché ne tiennent pas pleinement compte des réductions du taux directeur.

L'équipe fait preuve de prudence à l'égard des obligations à rendement élevé, car l'incertitude économique ébranle les données fondamentales des titres de créance compte tenu du resserrement des écarts de taux (la différence de taux entre les obligations à rendement élevé et celles de catégorie investissement). L'équipe estime que la sélection des émetteurs et une judicieuse recherche sur les titres de créance demeurent importantes pour évaluer les occasions de placement.

Transactions entre parties liées

Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration au gestionnaire aux taux annuels spécifiés à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits en détail dans le prospectus. En contrepartie des frais d'administration, le gestionnaire paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

Autres transactions entre parties liées

Des fonds d'investissement gérés par Mackenzie et ses sociétés affiliées peuvent investir dans le Fonds. Tous ces placements sont effectués en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 31 mars 2024, des fonds gérés par Mackenzie détenaient moins de 0,1 % de la valeur liquidative du Fonds. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction de la valeur liquidative par titre chaque jour de transaction. Ces placements peuvent exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus simplifié du Fonds. Mackenzie gère ce risque grâce à des processus comme la demande de préavis pour les rachats massifs afin de réduire la possibilité d'effets défavorables sur le Fonds ou sur ses investisseurs.

Le Fonds ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

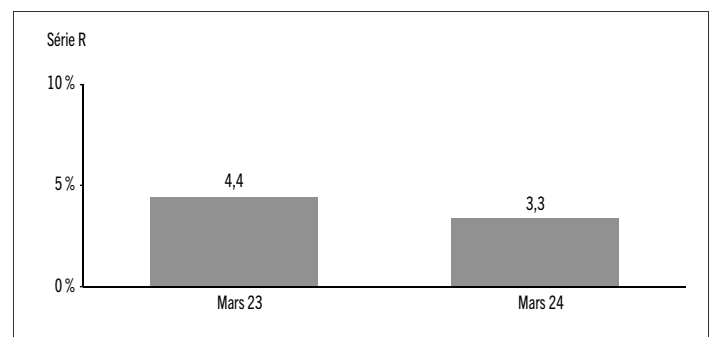
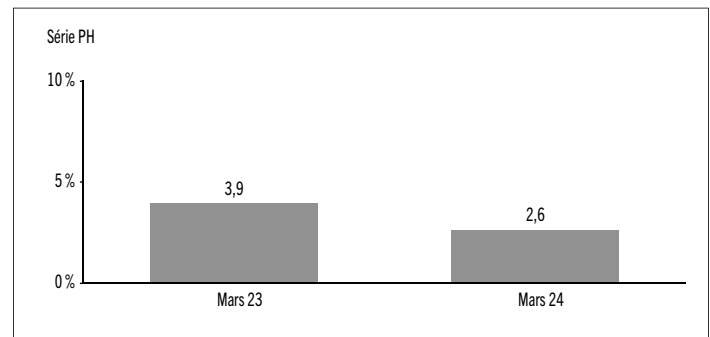
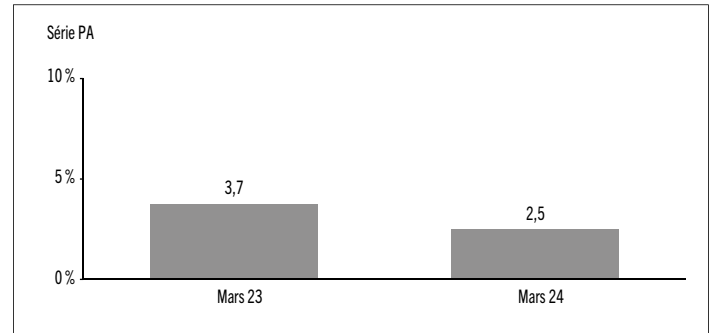
Rendement passé

L'information sur le rendement du Fonds suppose que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres additionnels des séries applicables du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution, autres frais accessoires ou impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour chacune des périodes comptables indiquées. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement ou de rétablissement de la série, selon le cas. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries*.



FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Rendements composés annuels

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique pour chaque série du Fonds à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2024. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage ¹ :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement ²
Série PA	2,5	s.o.	s.o.	s.o.	3,6
Série PH	2,6	s.o.	s.o.	s.o.	3,8
Série R	3,3	s.o.	s.o.	s.o.	4,5
Indice mixte	3,3	s.o.	s.o.	s.o.	Note 3
Indice des obligations universelles FTSE Canada*	2,1	s.o.	s.o.	s.o.	Note 4
Indice ICE BofA des obligations américaines à rendement élevé (couvert)	10,1	s.o.	s.o.	s.o.	Note 5
Indice ICE BofA des obligations canadiennes à rendement élevé (couvert)	10,1	s.o.	s.o.	s.o.	Note 6

* Indice général

L'indice mixte est composé à 85 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 11,25 % de l'indice ICE BofA des obligations américaines à rendement élevé (couvert) et à 3,75 % de l'indice ICE BofA des obligations canadiennes à rendement élevé (couvert).

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'indice ICE BofA des obligations américaines à rendement élevé (couvert) effectue le suivi du rendement d'obligations de catégorie spéculative libellées en dollars américains émises en souscription publique par des sociétés aux États-Unis. Les obligations admissibles doivent avoir une durée jusqu'à l'échéance d'au moins un an, un barème de coupons à taux fixe et un montant minimum en circulation de 100 millions de dollars américains. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

L'indice ICE BofA des obligations canadiennes à rendement élevé (couvert) effectue le suivi du rendement des dettes de catégorie spéculative émises en souscription publique par des sociétés canadiennes. Les obligations admissibles doivent avoir une durée jusqu'à l'échéance d'au moins un an, un barème de coupons à taux fixe et un montant minimum en circulation de 100 millions de dollars canadiens. L'exposition aux devises est couverte en dollars canadiens.

- 1) Le rendement en pourcentage diffère pour chaque série, car le taux des frais de gestion et les charges varient pour chaque série.
- 2) Le rendement depuis l'établissement pour chaque série diffère lorsque la date d'établissement diffère et n'est indiqué que lorsque la série est active depuis moins de 10 ans.
- 3) Le rendement de l'indice mixte depuis l'établissement pour chaque série est 4,2 %.
- 4) Le rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada depuis l'établissement pour chaque série est 3,2 %.
- 5) Le rendement de l'indice ICE BofA des obligations américaines à rendement élevé (couvert) depuis l'établissement pour chaque série est 9,3 %.
- 6) Le rendement de l'indice ICE BofA des obligations canadiennes à rendement élevé (couvert) depuis l'établissement pour chaque série est 11,0 %.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2024

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	99,2
Obligations	92,2
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	7,0
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	–
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Actions	0,5
Fonds communs de placement	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,3)

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	78,9
États-Unis	17,1
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Royaume-Uni	1,0
Autre	0,7
Mexique	0,5
Brésil	0,3
Irlande	0,3
Australie	0,3
Luxembourg	0,2
Chili	0,2
Pays-Bas	0,2
Allemagne	0,1
Italie	0,1
Chine	0,1
France	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,3)

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	56,6
Obligations provinciales	20,6
Obligations fédérales	16,2
Obligations d'État étrangères	4,4
Autres éléments d'actif (de passif)	1,2
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,7
Prêts à terme	0,5
Fonds communs de placement	0,4
Services financiers	0,4
Obligations municipales	0,2
Énergie	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,3)

* Les valeurs théoriques représentent 7,0 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et –9,8 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, région ou secteur calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur/Fonds sous-jacent	
Fonds canadien d'obligations Mackenzie, série R	85,0
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie, série R	15,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	
	100,0

Le Fonds ne détenait directement aucune position vendeur à la clôture de la période.

Pour le prospectus et d'autres renseignements concernant le ou les fonds sous-jacents du portefeuille, veuillez consulter les adresses suivantes : www.placementsmackenzie.com ou www.sedarplus.ca.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2024 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du Fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement ou de rétablissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹

	31 mars 2024	31 mars 2023
Série PA		
Actif net, à l'ouverture	10,15	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,39	0,49
Total des charges	(0,08)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,11)	(0,02)
Profits (pertes) latent(e)s	0,03	0,29
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,23	0,69
Distributions :		
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,28)	(0,21)
Des dividendes canadiens	(0,02)	(0,01)
Des gains en capital	(0,05)	–
Remboursement de capital	–	–
Distributions annuelles totales³	(0,35)	(0,22)
Actif net, à la clôture	10,05	10,15
	31 mars 2024	31 mars 2023
Série PH		
Actif net, à l'ouverture	10,15	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,39	0,21
Total des charges	(0,07)	(0,06)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,01)	0,17
Profits (pertes) latent(e)s	0,03	0,12
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,34	0,44
Distributions :		
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,30)	(0,22)
Des dividendes canadiens	(0,02)	(0,01)
Des gains en capital	(0,06)	–
Remboursement de capital	–	–
Distributions annuelles totales³	(0,38)	(0,23)
Actif net, à la clôture	10,03	10,15

	31 mars 2024	31 mars 2023
Série R		
Actif net, à l'ouverture	10,14	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,40	0,26
Total des charges	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,10)	0,04
Profits (pertes) latent(e)s	0,03	0,15
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,33	0,45
Distributions :		
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,36)	(0,29)
Des dividendes canadiens	(0,02)	(0,01)
Des gains en capital	(0,07)	–
Remboursement de capital	–	–
Distributions annuelles totales³	(0,45)	(0,30)
Actif net, à la clôture	10,02	10,14

1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par titre calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période comptable.

3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 mars 2024	31 mars 2023
Série PA		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	727	353
Titres en circulation (en milliers) ¹	72	35
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,84	0,83
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,84	0,88
Ratio des frais de négociation (%) ³	–	0,01
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	24,32	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,05	10,15
Série PH		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	2 623	1 293
Titres en circulation (en milliers) ¹	262	127
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,72	0,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,72	0,77
Ratio des frais de négociation (%) ³	–	0,01
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	24,32	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,03	10,15
Série R		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	1	1
Titres en circulation (en milliers) ¹	–	–
Ratio des frais de gestion (%) ²	–	–
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	–	–
Ratio des frais de négociation (%) ³	–	0,01
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	24,32	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,02	10,14

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est établie, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les fonds négociés en bourse, ou « FNB »), les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les FNB), les ratios des frais de négociation présentés pour le Fonds comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un fonds existe depuis moins d'un an. La valeur de toute opération visant à réaligner le portefeuille du Fonds après une fusion, le cas échéant, est exclue du taux de rotation du portefeuille.

Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du Fonds et/ou du/des fonds sous-jacent(s), selon le cas, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services.

Placements PFSL du Canada Ltée (« PFSL ») est le placeur principal du Fonds et reçoit une portion des frais de gestion que le Fonds verse au gestionnaire. La portion des frais de gestion versée à PFSL augmente, jusqu'à concurrence de 65 %, à mesure que les actifs des Fonds Mackenzie FuturePath augmentent. Outre l'exclusivité accordée au gestionnaire par PFSL à l'égard de la distribution des Fonds Mackenzie FuturePath, les autres services fournis aux Fonds Mackenzie FuturePath et au gestionnaire par PFSL comprennent ceux qui suivent : 1) participation à la conception initiale des Fonds Mackenzie FuturePath de manière à ce qu'ils soient faits sur mesure pour les clients de PFSL; 2) révision et certification du prospectus par PFSL, en qualité de placeur principal; 3) participation avec le gestionnaire à un comité conjoint de supervision des fonds pour surveiller le rendement et le développement continu des fonds; 4) fournir au gestionnaire et à ses représentants un plus grand accès aux bureaux de PFSL pour que PFSL commercialise adéquatement les Fonds Mackenzie FuturePath et formule des recommandations appropriées à leur sujet à ses clients; et 5) fournir de la formation personnalisée continue aux représentants pour qu'ils connaissent de fond en comble les Fonds Mackenzie FuturePath et formulent des recommandations appropriées aux clients. PFSL est responsable des coûts associés au placement des titres des fonds, y compris tous les frais d'administration (les « versements liés à la distribution »). Lorsque tous les versements liés à la distribution ont été effectués, PFSL conserve tout montant restant.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS MACKENZIE FUTUREPATH

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Le Fonds peut avoir fait l'objet de nombre de modifications, telles qu'une restructuration ou un changement de gestionnaire, de mandat ou de nom. Un historique des principaux changements ayant touché le Fonds au cours des dix dernières années se trouve dans le prospectus simplifié du Fonds.

Date de constitution : 22 juin 2022

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les *Faits saillants financiers*.

Séries distribuées par Les Placements PFSL du Canada Ltée (6985 Financial Drive, bureau 400 Mississauga (Ontario) L5N 0G3; www.mackenzieinvestments.com/fr/primerica).

Les Placements PFSL du Canada Ltée (« PFSL ») est le placeur principal des séries de titres indiquées ci-dessous :

Les titres de série PA sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ et qui ont conclu une entente avec PFSL, laquelle prévoit des frais de service de courtage précis.

Les titres de série PH sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée qui investissent un minimum de 100 000 \$ et qui ont conclu une entente avec PFSL, laquelle prévoit des frais de service de courtage précis.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds gérés par Mackenzie et non visés par un prospectus relativement à des ententes de fonds de fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série PA	6 juillet 2022	0,55 %	0,19 %
Série PH	6 juillet 2022	0,45 %	0,17 %
Série R	6 juillet 2022	s.o.	s.o.